



# Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

Département de la Démographie

Division des Etudes et Enquêtes Démographiques

## INSEE

DIRECTION GÉNÉRALE

INSTITUT NATIONAL

DE LA STATISTIQUE

ET DES ÉTUDES

ÉCONOMIQUES

Enquête

**H**ANDICAPS

**I**NCAPACITÉS

**D**ÉPENDANCE

Dossier suivi par :  
Serge LAMBREY  
Tél. : 01 41 17 67 71  
Fax : 01 41 17 62 79  
Mél : GD90L16@DG75E.insee.atlas.fr

Paris, le 26 février 1999

N° 27/F170

### Objet : **premier bilan de collecte de l'enquête HID en institutions**

*Cette note présente un aspect purement quantitatif de la collecte. Un bilan plus détaillé sera diffusé après l'exploitation des résultats des questionnaires d'évaluation remplis par les enquêteurs.*

La collecte s'est déroulée en France métropolitaine du 19 octobre 1998 au 18 décembre 1998 et a mobilisé 413 enquêteurs. L'apurement des données a été réalisé dans les 18 DR concernées ainsi qu'à la DG. La centralisation des données apurées sur le site informatique d'Aix s'est achevée le 26 janvier. Le fichier définitif a été livré aux concepteurs le 18 février.

## **1. La partie établissements** (voir partie grisée du tableau en annexe)

Sur les 2075 établissements de l'échantillon, 57 ont dû être remplacés en cours de collecte : 32 n'entraient pas dans le champ de l'enquête (pas de pensionnaires), 18 n'existaient plus ou avaient fusionné avec un autre établissement de l'échantillon, et pour 7 d'entre eux l'enquête était dans la pratique impossible à réaliser (pensionnaires visibles seulement en soirée, établissement introuvable...).

1920 établissements ont accepté de participer à l'enquête et 155 (7,5%) ont refusé. Considérant le statut non obligatoire de l'enquête et le peu d'expérience de l'INSEE dans les enquêtes auprès des institutions, le taux de participation des institutions est très satisfaisant. Ce chiffre reflète les efforts des enquêteurs et des services d'enquête en DR qui ont su faire face à des situations souvent difficiles (accueil réservé de certains directeurs d'établissements psy, multiplicité des rendez-vous...) et parfois inédites (autorisation des tuteurs).

Les taux de refus par type d'établissement sont les suivants :

Institutions pour enfants handicapés	Institutions pour adultes handicapés	Institutions pour personnes âgées	Institutions psychiatriques
6,5 %	4,5 %	4,5 %	17 %

Les motifs de refus les plus fréquemment cités sont : le manque de temps (cité 34 fois) ; le caractère non obligatoire de l'enquête (16 fois) ; la non disponibilité du personnel pour assister l'enquêteur (11 fois) ; la crainte que le sujet de l'enquête perturbe les pensionnaires (8 fois) ; la restructuration de l'établissement (5 fois) ; secret médical ou protection de la vie privée (4 fois) ; trop d'enquêtes (4 fois); questionnaire inadapté à la clientèle de l'établissement (4 fois).

On ne dispose pas de statistiques sur la durée de la partie établissements.

## 2. Les interviews individuelles

Pour les 15403 pensionnaires tirés au sort dans les établissements ayant accepté l'enquête, on dispose de 14587 interviews complètes et de 24 interviews partielles.

792 interviews, soit 5,1 %, sont vides : 327 (2,1%) correspondent à des refus explicités par les individus eux-mêmes, 159 (1 %) sont dues à des refus de tuteur de personnes déclarées « inaptes à répondre »<sup>1</sup>, les 2% restant se répartissant en refus des familles, personnel non disponible pour répondre, pertes de données informatiques (45 interviews ont été perdues définitivement).

En moyenne, le questionnaire individuel a duré 38 minutes. C'est dans les établissements pour enfants handicapés que le questionnaire a duré le moins longtemps :

Institutions pour enfants handicapés	Institutions pour adultes handicapés	Institutions pour personnes âgées	Institutions psychiatriques
35 mn.	38 mn	38 mn	37 mn

ce qui s'explique par le fait que dans la majorité des cas, c'était le personnel qui répondait à l'interview. La durée moyenne du questionnaire individuel est en effet plus faible quand c'est une autre personne qui répond :

La personne répond seule	La personne répond avec l'aide d'un tiers	C'est un tiers qui répond seul
39 mn.	40 mn	33 mn

### ◆ Etude de l'Histoire Familiale dans les établissements pour personnes âgées

Dans les établissements pour personnes âgées, 90,6 % des personnes éligibles à l'étude de l'histoire familiale ont accepté d'y répondre, soit un total de 3081 bulletins EHF remplis.

<sup>1</sup> A noter que 11% des interviews collectées (1634 individus) concernent des personnes inaptes et sous tutelle, donc faisant suite à une autorisation (explicite ou tacite après un délai d'un mois) du tuteur.



### 3. Apurement

2142 FA sont arrivées sur les postes de gestion en DR (2075 établissements enquêtés + les 57 établissements remplacés + 10 FA créées par erreur). 1189, soit plus d'une sur deux, étaient à relire. Ce taux de relecture important est à nuancer par le fait qu'une FA comporte en moyenne 7,5 interviews individuelles et qu'il suffisait donc qu'une seule interview individuelle soit à contrôler en DR pour que les 6,5 autres questionnaires individuels soient également ouvertes.

RGES	FA reçues en DR	FA à relire %	Nbre moyen de MSC par FA (*)	Nbre moyen de remarques par FA (*)
Ile de France	123	51 %	1,1	14,1
Champagne	128	47 %	1,6	11,2
Hte Normandie	82	47 %	1,6	8,4
Centre	141	70 %	0,9	17,0
Bourgogne	124	60 %	0,9	13,4
Nord	139	53 %	0,9	10,4
Lorraine	94	59 %	1,3	10,7
Alsace	65	43 %	0,8	10,3
Pays de la Loire	139	45 %	1,1	14,3
Bretagne	215	55 %	1,1	14,3
Poitou-Charentes	61	61 %	1,9	16,1
Aquitaine	128	62 %	1,1	8,5
Midi-Pyrénées	146	51 %	1,2	9,1
Limousin	35	69 %	1,6	20,0
Rhône-Alpes	210	66 %	0,9	10,7
Auvergne	69	61 %	2,1	21,4
Languedoc	83	44 %	1,2	5,6
PACA	160	55 %	1,0	7,7
<b>France</b>	<b>2142</b>	<b>56 %</b>	<b>1,2</b>	<b>12,0</b>

(\*) le nombre moyen de messages confirmés à la collecte et le nombre moyen de remarques sont calculés à partir du nombre d'établissements ayant accepté l'enquête (1920).

76 FA ont été transmises par les DR aux concepteurs. 30 d'entre elles ont fait l'objet d'un apurement sur le poste DG.

Serge LAMBREY

